



Anecdote syndicale : **quand les intérêts de la communauté** **passent en dernier**

De nombreuses organisations syndicales à la Matmut vous assurent par tract qu'ils agissent pour vous et rien que pour vous.

FO va vous démontrer qu'il n'en est rien et qu'ils agissent rien que pour eux et seulement pour eux, dans un intérêt électoral et surtout dans celui de la Direction.



Comme vous le savez, le PGIS de Paris St Lazare déménage à Nogent-sur-Marne dans la deuxième quinzaine de septembre 2021.



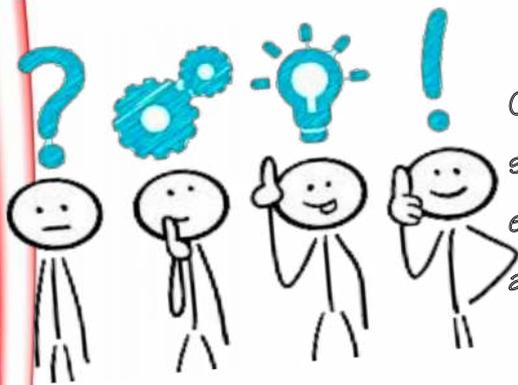
Un accord d'entreprise nommé « les mesures d'accompagnement humain des regroupements et déménagement de sites de l'île de France » a été signé le 01/02/2021 par toutes les organisations syndicales dont **FO**, mais pas la CGT.

Lors du dernier CSE du 23/02/2021, **FO** a fait part de son point de vue via une déclaration dont extrait ci-dessous :

«FO aimerait rappeler l'article 5 de l'accord Site Parisien : « Sur proposition de la CSSCT QVT, le CSE désignera 2 représentants, prenant en compte autant que possible le métier et le territoire concerné. Les conseils et services de santé au travail du siège seront également sollicités. »



En effet, des ateliers de co-construction concernant les futurs aménagements des sites de travail seront mis en place avec des personnes des métiers concernés par le déménagement pour garantir une représentativité de tous.



Ces groupes de travail permettront de réfléchir sur une meilleure appropriation des lieux par les salariés en les rendant accueillants, agréables, et répondant au mieux

Pour **FO**, il était donc important de présenter un candidat issu du PGSI de St Lazare ou allant à Rueil-Malmaison.

C'est pourquoi nous avons proposé une candidate gestionnaire sinistres de Paris St Lazare.

Quant à la CFDT, elle a présenté un candidat muté à Rueil-Malmaison.

FO a donc tout-à-fait naturellement voté pour sa candidate et celui de la CFDT.



La CFTC et la CGC avaient porté à candidature deux élus, un issu de la filiale IME et un de celle de MPJ, ces deux candidats n'étant, quant à eux, pas du tout concernés par ce déménagement.

Devinez qui a été élu ?

Le candidat de la CFDT, parfait !

Et le candidat de la CFTC, bien qu'il n'ait rien à voir dans le Schmilblick !

La candidate **FO**, légitime à ce poste et répondant à tous les critères, a été balayée d'un revers de main par les élus des autres organisations syndicales !



Devinez pourquoi ?

Parce que c'est une femme ? **NON**

Parce qu'elle n'est pas cadre ? **NON**

La réponse est beaucoup plus simple :

C'est parce qu'elle a l'étiquette **FO** !

Les élus CFDT, CFTC, CGC et CGT n'ont pas regardé l'intérêt des salariés des deux sites mais ont simplement continué leur puérile et stupide guéguerre syndicale, qui ne profite bien sûr à personne sinon à satisfaire leurs propres égos !



Collègues des sites de Rueil-Malmaison et de Nogent-sur-Marne, si vous avez des questions, des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter directement à contact@fo-matmut.org

FO a toujours laissé la place aux autres syndicats lorsqu'un candidat était plus légitime dans sa mission et ce, dans votre intérêt.

Nous ne pouvons que constater, une nouvelle fois, que **FO** est le seul syndicat à avoir gardé pour valeur primordiale l'intérêt de la communauté des salariés...



Le vrai syndicalisme, c'est d'avoir le sens des valeurs sociales, morales et équitables.

Certains auraient des leçons à en tirer....



“Le courage, c'est d'agir et de se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense.”

Jean Jaurès

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

www.fo-matmut.org – contact@fo-matmut.org

FO, le syndicat attentif aux managers et aux managés